

<http://www.snetap-fsu.fr/4eme-et-3eme-de-l-Enseignement.html>



4ème et 3ème de l'Enseignement Agricole :

De nouveaux textes qui manquent d'ambition

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mardi 9 octobre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Lors du [CTEA](#) du 3 octobre 2012 étaient présentés les textes relatifs à l'évolution du Diplôme du Brevet National (DNB) dès la session 2013, et à l'évolution des programmes de formation des 4ème 3ème de l'Enseignement Agricole pour la rentrée 2013.

Pour le SNETAP, compte tenu des attentes fortes des familles et des équipes éducatives, des conclusions du rapport de l'[ONEA](#), des débats de la journée d'études du 19 janvier 2012 et des revendications du groupe de travail 4ème 3ème du SNETAP, **la révision des textes réglementaires et des programmes doit être l'occasion d'un vrai renforcement de ces classes dans l'Enseignement Agricole Public.**

Le SNETAP a donc une nouvelle fois regretté l'absence de bilan avant la révision de ces référentiels et s'est étonné de la présentation de ces documents sans aucun travail préparatoire dans les instances comme la [CNS](#) études générales (Commission émanant de la CPC), qui peut pourtant être saisie de ces questions. Il a rappelé les conclusions du rapport de l'ONEA et les travaux de la journée d'études consacrée à ces classes en rappelant notamment une des conclusions forte pour leur renforcement dans l'appareil public de formation.

Après une interruption de séance, les organisations syndicales ([FSU](#) - [FO](#) - [CGT](#) - [CFDT](#) - [UNSA](#)) ont obtenu le report de la validation des référentiels et **deux groupes de travail se réuniront rapidement :**

- **un groupe de travail issu du [CTEA](#)** sur la place des 4ème 3ème dans l'Enseignement Agricole Public,
- une réunion de la CNS Études générales sur les contenus de formation de ces classes.

Dans les textes présentés le DNB est réduit à deux séries (générale et professionnelle) contre trois actuellement (générale, technologique et professionnelle). Si cette simplification clarifiera les orientations pour les familles, pour autant le SNETAP-FSU a regretté la disparition de la série technologique au profit de la seule série professionnelle. En effet cette dénomination technologique aurait été préférable pour éviter le déterminisme « professionnel » et l'affichage d'une pré-professionnalisation des élèves entrant dans ces classes. De fait, le risque est une pré-orientation, inacceptable au niveau du collège alors que les débats sur la refondation de l'école préconisaient une orientation à l'issue de la classe de seconde. Quid du maintien de ces classes spécifiques de l'EA comme outil de remédiation ?

Par ailleurs, le SNETAP-FSU a interrogé l'administration sur les moyens pour assurer le maintien et le développement de ces classes. Il a exigé des moyens réels pour le public permettant l'accueil de tous les élèves et pour une véritable remédiation. Il a rappelé pour exemple les difficultés que rencontrent les établissements pour mettre en ½uvre l'enseignement facultatif. Celui-ci doit apparaître à la dotation.

Un autre exemple est celui du stage santé - sexualité : pour un travail sérieux sur ces questions les équipes doivent faire appel à des professionnels de la santé (psychologues, infirmières, ...) et des intervenants extérieurs (associations, ...). Or ni les autorités académiques ni les établissements ne sont en mesure de financer ces interventions. Pourtant de plus en plus de stages de ce type sont dans les référentiels.

Pour le SNETAP, avec seulement 10 heures annuelles, "l'heure de vie de classe" est aujourd'hui insuffisante. Elle doit être abondée.

Le SNETAP-FSU a regretté l'absence de temps d'échanges et de réflexion pour la rédaction des référentiels spécifiques de ces classes. Le module M12 nécessite une réécriture dans sa totalité pour une meilleure cohérence entre les différents thèmes et entre la classe de 4ème et la classe de 3ème. Cette écriture devra donner un

De nouveaux textes qui manquent d'ambition

affichage moins « professionnalisant ». Elle devra également permettre l'intégration de l'[ESC](#) dans la pluridisciplinarité.

Les différentes organisations syndicales ont demandé des précisions sur la place, la forme et le nombre de stages. L'intersyndicale a par exemple demandé le remplacement de la formule « stage en entreprise » en « stage de découverte professionnelle ». Elle a également exigé le rétablissement dans le texte de l'arrêté du minimum horaire obligatoire d'au moins 600 heures pour les jeunes inscrits dans les établissements de rythme approprié (Maisons Familiales Rurales).

Les [OS](#) demandent une véritable formation à la sécurité et aux gestes et postures dans le cadre de la découverte professionnelle.

Le SNETAP-FSU a interrogé l'administration et l'inspection à propos de la possibilité qu'avaient les élèves handicapés (troubles dys) de pouvoir remplacer la [LV](#) par la Physique-chimie dans le contrôle continu, possibilité qui disparaît dans le nouveau DNB série professionnelle.

Enfin le SNETAP a remis en cause le LPC (livret personnel de compétences) mis en ½uvre pour la validation du socle commun de connaissances et de compétences. Il dénonce plus globalement l'approche par compétences.

Le 08 octobre 2012

Olivier BLEUNVEN - Fabrice CARDON